

PROGRAMME
ONU-REDD



Rapport semestriel République Démocratique du Congo

Programme ONU-REDD

Janvier – Juin 2012

Septembre 2012



1. Situation du programme national

1.1 Description du programme national

Pays : République Démocratique du Congo

Titre du programme :

Appui ONU-REDD au plan de préparation sur la REDD (R-PP) en RDC

Date de la signature : mai 2009 (phase initiale) et octobre 2010 (programme complet)

Date du premier transfert de fonds : 23 juin 2009


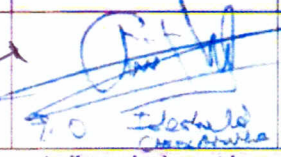

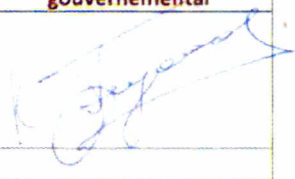
Date de fin d'après le document de programme national : mars 2013

Demande de prolongation sans frais supplémentaires : oui (FAO)

Partenaires d'exécution : PNUD, PNUE, FAO

Les informations financières indiquées incluent les coûts indirects, le suivi et l'évaluation, ainsi que d'autres coûts afférents.

Récapitulatif financier (en dollars E.-U.)			
Institution des Nations Unies	Budget de programme approuvé	Montant transféré	Cumul des dépenses au 30 juin 2012
FAO	US\$2.926.450	US\$2.926.450	US\$1.107.215
PNUD	US\$3.110.690	US\$3.110.690	US\$3.000.826
PNUE	US\$1.346.060	US\$1.346.060	US\$1.207.427
Total	US\$7.383.200	US\$7.383.200	US\$5.315.468

Signature électronique de l'organisation des Nations Unies désignée			Signature électronique de l'homologue gouvernemental
FAO	PNUD	PNUE	
			
Indiquer la date et le nom complet des signataires			
Ndiaga Gueye	Gilbert Aho	Thomas Sembres	Vincent Kasulu

1.2 Cadre de suivi

Le programme national ONU-REDD en République Démocratique du Congo doit être clôturé en mars 2013, mais l'essentiel des résultats sont attendus d'ici à la fin 2012. Ainsi, les avancées globales sont similaires aux avancées par rapport aux cibles annuelles 2012.

Bilan escompté	Indicateurs	Point de référence	Avancées globales	
			Cible visée du programme national global	Avancées cumulatives en matière de réalisation de la cible globale
Un plan de préparation à la REDD+ est élaboré selon une approche participative et multipartite	Le R-PP est finalisé et les financements du Programme Conjoint Global sont approuvés	Aucun plan de préparation disponible au moment du lancement de la phase initiale	Le R-PP est produit et a guidé la phase de préparation à la REDD	Réalisé entièrement. Au-delà des attentes, le programme ONU-REDD appuie le pays pour sécuriser les financements complets du programme national de préparation (réévalués à 22,8M\$). Plusieurs co-financements ont été obtenus à ce jour au-delà du programme ONU-REDD, au-delà de la phase initiale (1,8M\$), auprès du FCPF (3,6M\$) et d'autres sources (environ 4M\$) ou sont en cours de finalisation (notamment un projet additionnel de 6M\$)
Une stratégie nationale au titre du mécanisme REDD+ est élaborée pour 2030 et peut déjà décoller	Le processus de préparation est géré	Un Coordonnateur et un conseiller technique sont mobilisés au lancement du programme	Les structures nationales et provinciales qui gèrent la REDD sont créées, compétentes et opérationnelles	Les structures nationales sont créées (décret 26/11/2009). La coordination nationale (CN-REDD) pilote le processus (20 personnes). Les comités national et interministériel fonctionnent et montent progressivement en puissance (16 réunions officielles depuis 2010, 3 séminaires de formation, remise d'ordinateurs (février 2012)). Les dynamiques en province se mettent en place. Les ateliers officiels de lancement ont eu lieu au Sud Kivu et au Maniema (2011), et une formation d'une semaine à eu lieu au Nord Kivu (septembre 2011). Les points focaux provinciaux sont recrutés, formés et déployés dans chacune des provinces (avril-juin 2012). La mise en place et la formalisation des organisations provinciales REDD sont en cours. Au-delà des prévisions, un grand chantier a été engagé pour mobiliser les décideurs politiques nationaux et un dialogue de politique avec les partenaires internationaux. A cet effet, le Forum de Haut Niveau sous le patronage du Président de la République s'est tenu en octobre 2011. Un déjeuner de dialogue entre les ambassadeurs et le gouvernement a aussi été organisé (mars 2012).
	L'IEC, la participation, la consultation sont assurés et les capacités renforcées	Les capacités nationales et la mobilisation pour la REDD sont limitées à quelques personnes clés du MECNT et de la société civile	Un noyau critique de congolais à Kinshasa et dans les provinces comprend et participe activement à la REDD	Plusieurs outils IEC sont produits et participent à la sensibilisation générale (saynètes TV, radio, articles...), l'Université de la REDD a connu deux éditions (2010: 300 personnes formées pendant 9 jours; 2011: 800 personnes formées pendant 10 jours), des sessions de formation sont organisées pour les comités (10 jours), des ateliers réguliers à Kinshasa et en province (Maniema, Orientale, Nord Kivu, Kikwit...) impliquent et mobilisent les parties prenantes. Des événements ciblés sur les jeunes ont été organisés en préparation de Rio+20 (forum des jeunes, manifestation et replantation réunissant 3.000 jeunes... juin 2012). Plusieurs chantons REDD sont produits. Un plan de communication a été réalisé à travers un séminaire participatif d'une semaine et trace la feuille de route pour 2013-2016. La RDC a aussi formulé une position commune avec les autres pays du Bassin du Congo sur les forêts et le changement climatique avec la COMIFAC.

Avancées globales				
Avancées cumulatives en matière de réalisation de la cible globale				
Bilan escompté	Indicateurs	Point de référence	Cible visée du programme national global	
Une stratégie nationale au titre du mécanisme REDD+ est élaborée pour 2030 et peut déjà décoller	Les dynamiques de déforestation sont comprises et acceptées de manière consensuelle	Les dynamiques de déforestation sont mal connues, comprises, et font l'objet de clivages entre les parties prenantes	La stratégie repose sur un consensus sur les causes de la déforestation	L'analyse des expériences passées et leçons apprises en matière de lutte contre la déforestation est réalisée. Les différentes études qualitatives et quantitatives sur les causes de la déforestation sont finalisées, et la synthèse nationale des causes de la déforestation est finalisée. Des ateliers et consultations ont été organisés partout en province.
	Les options stratégiques sont évaluées, quantifiées et formalisées	Aucune option stratégique n'est considérée	La stratégie nationale REDD+ 2030 est élaborée, validée et appropriée par les parties prenantes nationales	Une première étude a identifiée des pistes de réflexion (novembre 2009). L'atelier de novembre 2010 (160 personnes) a identifié 30 options sectorielles et transversales. 30 groupes de coordination thématiques (GCT) ont été créés en janvier 2011 (400 personnes de toutes les parties prenantes, 17 ministères) pour construire les propositions de réponses stratégiques. Ils ont été fusionnés en 16 Coordinations Thématiques en janvier 2012. Un premier corpus programmatique a été produit à la suite d'un mois d'ateliers intensifs rassemblant 70 membres des CT (avril 2012 - base d'options stratégiques V0 formalisée). De plus, des études sectorielles approfondies sont menées simultanément (programmes anticipés, FIP, CIRAD etc.) et alimentent les réflexions. Des notes conceptuelles avancées sur les questions de foncier, de zonage et d'aménagement du territoire, de paiements pour services environnementaux, de gestion de la filière biomasse/énergie, d'agroforesterie, de lutte contre l'agriculture sur brûlis sont élaborées... Une mission internationale a permis de lancer les travaux pour l'élaboration d'un outil d'analyse des coûts de REDD (mai 2012). Au delà des attentes, de nombreux travaux sont engagés pour opérationnaliser la REDD, et engager dès que possible la phase d'investissement: préparation de 6 projets pilotes intégrés (25M\$ financement CBFF), préparation des programmes anticipés, stratégie nationale FIP (sélection de la RDC au FIP et validation du plan d'investissement (juin 2011), programmes FIP, notes d'opportunités pour la stratégie d'alignement avec le PARSSA.
	Le niveau de référence est produit	Aucun niveau de référence n'est disponible et les données pour sa construction sont indisponibles	La stratégie repose sur un niveau de référence	Un ensemble d'activités sont engagées pour collecter l'information de base pour le futur niveau de référence: le sondage des ménages a démarré (avril 2012), la cartographie des risques de déforestation est en cours (UCL) et l'étude IIASA sur les dynamiques régionales est aussi lancée. A cheval avec la construction de la stratégie, le chantier de création d'un outil de modélisation des scénarii de développement vert et de REDD en RDC est lancé. L'expertise internationale est contractée (en particulier Millennium Institute). L'atelier (réunissant les experts internationaux et 90 représentants des CT en novembre 2011 a permis de rédiger collectivement 4 storylines. L'atelier d'avril 2012 a permis de dégager les forces motrices du futur modèle. Les travaux de collecte des données et de quantification ont démarré.

		Avancées globales	
		Avancées cumulatives en matière de réalisation de la cible globale	
Bilan escompté	Indicateurs	Point de référence	Cible visée du programme national global
Un cadre institutionnel pour la mise en œuvre du programme REDD est conçu à titre provisoire pour 2013	Un cadre de mise en œuvre est établi	Les conditions légales et institutionnelles en place pour déployer la REDD sont mal connues et a priori inadaptées	Le pays dispose d'un cadre de mise en œuvre de la REDD suffisamment abouti pour engager la phase d'investissement
			<p>Les structures nationales créées par le décret du 26 novembre 2009 constituent une première base institutionnelle et organisationnelle.</p> <p>Le partenariat et les TDR sont finalisés avec GLOBE International pour le lancement du processus de réforme au niveau du Parlement (processus participatif et intégrateur)</p> <p>L'étude chapeau sur le cadre de mise en œuvre est disponible dans sa version 1 (juin 2012). Elle est alimentée par différents travaux associés, comme une étude comparative des cadres légaux pour REDD avec différents pays.</p> <p>Un atelier national a lancé la réflexion sur le partage des bénéfices de la REDD (janvier 2011) et une réunion d'experts nationaux et internationaux (juillet 2011) a permis de préparer un "option paper" (janvier 2012) à verser à l'étude sur le cadre de mise en œuvre.</p> <p>De plus, un arrêté ministériel élaboré avec les services juridiques du MECNT et validé par le Comité National a institué la procédure d'homologation des projets REDD (février 2012). Il institue le rôle central du registre national REDD qui permettra de tracer toutes les étapes de tous les projets de manière transparente (opérationnalisation en cours). Ce registre permettra aussi de consolider toutes les données associées aux projets et initiatives REDD en RDC, y compris les données associées au respect et au suivi des standards (SI voir "système de MRV complet").</p> <p>Deux études phares sur l'économie politique, la bonne gouvernance et la prévention de la corruption dans la REDD ont été réalisées (premier semestre 2011) et alimentent aussi les travaux connexes (cadre de mise en œuvre, standards, processus d'homologation, registre...).</p> <p>Une mission internationale d'une semaine avec deux jours d'atelier public a permis de lancer officiellement les travaux sur le CLIP avec une forte appropriation de l'administration et des parties prenantes nationales (avril 2012).</p> <p>Un atelier a permis de définir les orientations principales d'un futur fonds national IREDD+ (octobre 2010), une mission internationale de préparation du fonds s'est tenue à Kinshasa (mars 2012) et les TDR et le protocole d'accord entre le gouvernement de RDC et le PNUD sont en cours de finalisation.</p>
	Une étude stratégique environnementale et sociale est réalisée (SESA)	Aucun cadre n'est disponible pour anticiper, évaluer, prévenir les impacts et maximiser les bénéfices socio-environnementaux de la REDD	<p>Ce cadre de mise en œuvre intègre notamment le respect de standards en matières sociale et environnementale élaborés sur base du SESA</p> <p>L'étude SESA est lancée (février 2012). Elle a permis de dynamiser la production des options stratégiques REDD (voir Coordinations Thématiques) et a livré une première analyse de risques.</p> <p>Le SESA s'appuie sur un travail préliminaire participatif sur les standards nationaux, sous-traité à la société civile nationale. Une mission de trois mois a permis de dégager des standards nationaux préliminaires (expertise de la société civile et consultations intensives dans six provinces) qui ont été affinés via une mission d'expérimentation de terrain (3 sites pilotes, juin-juillet 2011) et un atelier d'expert nationaux et internationaux (juillet 2011). Diverses consultations et missions ont été tenues (Quito-novembre 2011). Les standards nationaux sont formalisés. L'architecture complète pour l'opérationnalisation des standards (cadres de gestion, plans de gestion, études d'impacts, SIS etc.) est en cours de construction (TDR finalisés).</p>

Avancées globales				
Avancées cumulatives en matière de réalisation de la cible globale				
Bilan escompté	Indicateurs	Point de référence	Cible visée du programme national global	
Un système MRV complet est conçu au titre de la REDD et est opérationnel	Le système MRV carbone est en place	Certains partenaires de la RDC (OSFAC, OFAC) disposent d'un moyen de suivi (système de suivi des terres par satellite) et d'un historique de données ne correspondant pas aux normes du GIEC L'IFN (inventaire forestier national) est partiel et trop ancien Les données de base pour constituer l'IGES (inventaire des gaz à effet de serre) sont inexistantes	La mise en œuvre de la stratégie REDD s'appuie sur un système de gestion de l'information complet et intégré, regroupant les données carbone, sociales, de gouvernance, environnementales et économiques au niveau national, des programmes et des projets	Le système national de surveillance des forêts conforme aux exigences de la CCNUCC pour la phase 2 de REDD est en place (basé essentiellement sur le SSTS) et a été présenté à la COP17 de Durban (décembre 2011). Le laboratoire pour le SSTS (TerraCongo) est en place au sein de la DIAF et opérationnel. Cinq techniciens DIAF encadrés par un expert international travaillent actuellement dans le TerraCongo pour produire des premières statistiques congolaises officielles sur la déforestation actuelle. Les résultats d'une province seront présentés à la prochaine COP à Doha. Le système national de surveillance des forêts continue à être amélioré. Récemment, quelques premières données de terrain sur les stocks de carbone ont été incorporées. Le laboratoire pour l'IFN est en cours de préparation. Du matériel a été fourni à la DIAF. Plusieurs séminaires de formation des cadres de l'administration et de la société civile ont été organisés. Le plan de préparation de l'IFN coordonné avec tous les partenaires est consolidé (réunion multipartites d'avril 2011, mission de mai 2012...) Ainsi, trois documents cadre ont été finalisés en 2012 : (i) document de synthèse sur les Systèmes de Surveillance, Mesure, Notification et Vérification de la mise en œuvre du mécanisme de la REDD+ ; (ii) document pour la feuille de route, activités et risques par composants et (iii) la méthodologie pour le pré-inventaire REDD+ de l'IFN (adopté et validé en juin 2012). Les travaux pour la planification de la construction de l'IGES sont officiellement lancés. Les travaux engagés par la FAO à l'échelle régionale permettent de mobiliser des moyens supplémentaires pour le programme national et garantissent la coordination avec la COMIFAC. Des co-financements sont mobilisés en coordonnant les opportunités (don JICS, document de projet OIBT...) L'historique des données 1990-2000-2005-2010 est paru et permet d'alimenter les réflexions sur différents chantiers (niveau de référence, programmes FIP...) même si ces données ne sont pas "compliant".
	Le système MRV pour les risques et bénéfices multiples de la REDD est en place	La compréhension des risques et bénéfices de la REDD est limitée. Les données de base pour alimenter la réflexion sont partielles et difficilement exploitables. les services statistiques du pays sont peu opérants		Un arrêté ministériel institue le comité de suivi des risques et bénéfices sociaux et environnementaux (avril 2011). Le système MRV des risques et bénéfices multiples est à cheval avec le chantier en cours pour préparer le cadre de mise en œuvre (études gouvernance, standards, SESA...). Des efforts de collecte de données sont engagés (sondage des ménages, expérimentation des standards, collaboration avec les projets pilotes intégrés REDD, registre...). Un rapport méthodologique sur la collecte des données socio-environnementales en RDC est produit et en cours de traduction en français. La cartographie des bénéfices REDD en matière de biodiversité a été produite (2012). L'Institut National de Statistique et le Groupe d'Etude Environnemental Congolais sont associés aux travaux. La loi cadre sur l'Environnement a été promulguée (juillet 2011) et va permettre la mise en place de l'Agence Nationale pour l'Environnement pour porter la consolidation des données et l'élaboration du système MRV complet (2012).

1.3 Informations financières

Résultats du programme	Budget global	Organisation NU	Avancées dans la mise en œuvre			Exécution (%)
			Engagements	Dépenses cumulées au 30 juin 2012	Total des dépenses	
			Dépenses cumulées au 30 juin 2012			Ratio dépenses / budget
			Engagements	Dépenses cumulées au 30 juin 2012	Total des dépenses	Ratio dépenses / budget
Un plan de préparation à la REDD+ est élaboré selon une approche participative et multipartite	\$680 000	PNUD	\$0	\$600 000	\$600 000	100%
		PNUE	\$0	\$80 000	\$80 000	
		total	\$0	\$680 000	\$680 000	
Une stratégie nationale au titre du mécanisme REDD+ est élaborée pour 2030 et peut déjà décoller	\$3 214 187	FAO	\$0	\$495 000	\$495 000	97%
		PNUE	\$0	\$352 000	\$352 000	
		PNUD	\$0	\$2 262 285	\$2 262 285	
		total	\$0	\$3 109 285	\$3 109 285	
Un cadre institutionnel pour la mise en œuvre du programme REDD est conçu à titre provisoire pour 2013	\$306 000	PNUD	\$31 554	\$169 446	\$201 000	66%
		total	\$31 554	\$169 446	\$201 000	
Un système MRV complet est conçu au titre de la REDD et est opérationnel	\$2 700 000	FAO	\$0	\$542 003	\$542 003	39%
		PNUE	\$80 000	\$415 436	\$495 436	
		PNUD	\$0	\$15 636	\$15 636	
		total	\$80 000	\$973 075	\$1 053 075	
Le programme est administré (7%)	\$483 013	FAO	\$0	\$70 212	\$70 212	56%
		PNUE	\$7 809	\$71 182	\$78 991	
		PNUD	\$0	\$122 905	\$122 905	
		total	\$7 809	\$264 299	\$272 108	
		TOTAL:	\$119 363	\$5 196 105	\$5 315 468	72%

1.3.1 Co-financement

Des ressources additionnelles sont allouées au processus national REDD et ainsi aux activités soutenues par le programme national ONU-REDD. Ces sources de financement peuvent s'appliquer à des activités centrales programmées dans le R-PP, mais aussi pour la plupart concerner des activités complémentaires à la préparation non programmées dans le R-PP et des activités de démonstration et d'investissement associées à la phase 2 du processus REDD.

Sources de co-financement ¹	Nom du co-financeur	Type de co-financement ²	Montant (dollars E.-U.)
Organisation Multilatérale	FIP/Banque Mondiale	financier	60.000.000
Organisation Multilatérale	CBFF/BAD	financier	25.000.000
Organisation Multilatérale	FCPF/Banque Mondiale	financier	3.600.000
Organisation Multilatérale	PNUD / diverses sources dont projet d'appui aux négociations avec le Royaume de Norvège	financier	1.000.000
Organisation Multilatérale	PFCN / Banque Mondiale	financier	600.000
Organisation Multilatérale	ONU-REDD / Targetted Support PNUE, PNUD, FAO	financier	350.000 (FAO) 300.000 (PNUE) 100.000 (PNUD)
Organisations bilatérales	DFID / GIZ / NORAD	financier	100.000
ONG	WWF/CI/Forest Trends/TFD/FPP/GLOBE	financier	250.000

1.3.2 Financement additionnel pour les efforts nationaux en faveur de la REDD+ initiés par le programme national

Nom du financeur	Description	Montant (dollars E.-U.)

2. Avancée du programme national

2.1 Description des avancées, des difficultés et des mesures d'urgence

2.1.1 Veuillez fournir une brève évaluation globale de la mesure dans laquelle le programme national avance en ce qui concerne les résultats et réalisations escomptés. Veuillez fournir des exemples pertinents, le cas échéant (600 mots).

Le processus REDD+ national a connu de nombreuses avancées et maintient sa perspective d'entrer en phase 2 au début de 2013. Le processus exige une forte réactivité et une grande capacité d'ajustement, ainsi qu'une gestion adaptative pour saisir les opportunités et répondre aux défis qui

¹ Veuillez indiquer si la source du co-financement est : une agence d'aide bilatérale, une fondation, les autorités locales, les autorités nationales, les organisations de la société civile, une autre institution multilatérale, le secteur privé, etc.

² Veuillez indiquer si le co-financement est versé en nature ou en espèces.

émergent. Ainsi, plusieurs ajustements et compléments ont dû être conçus et déclinés par rapport au R-PP. Certains chantiers ont été renforcés ou modifiés, à l'image de la préparation de la stratégie, du lancement des projets pilotes ou encore du dialogue de politique. Certains sont terminés comme le consensus national sur les causes de la déforestation, d'autres sont dans un état assez avancé et ont connu des progrès substantiels, en particulier certains éléments du cadre de mise en œuvre avec le registre national REDD, la procédure d'homologation ou encore les standards REDD. D'autres chantiers prennent un peu de retard, mais ils s'inscrivent généralement dans une perspective à long terme et ne sont pas nécessairement bloquant pour l'entrée en phase 2, à l'image des efforts de décentralisation. Dans l'ensemble, le pays maintient le cap pour une phase de préparation achevée au 31 décembre 2012 avec un niveau de qualité ambitieux.

La Coordination Nationale REDD a organisé ses chantiers en cinq composantes dont on retrouve les principales réalisations ci-dessous:

- Gestion et coordination :
 - Création, gestion et renforcement des capacités des institutions REDD
 - Mobilisation de financements et co-financements pour la mise en œuvre de la préparation pour environ 22M\$ sur 2009-2012 en ligne avec les prévisions du R-PP
 - Lancement d'un dialogue de politique entre le gouvernement congolais et les partenaires internationaux sous le patronage du Président de la République
 - Instauration d'un dialogue multisectoriel et multipartenaires
 - Appui aux négociations internationales et connexion du technique et du politique

- IEC, consultations et renforcement des capacités :
 - Instauration des « Universités REDD » annuelle. La dernière en septembre 2011 a rassemblé plus de 800 participants pendant 10 jours de formation
 - Cycle d'ateliers de renforcement des capacités (journalistes, réseaux confessionnels, jeunes, peuples autochtones...), accords de partenariat de diffusion...
 - Coordination de huit chantiers en cours avec le MECNT et la société civile

- Stratégie REDD et outils de mise en œuvre :
 - Mise en place de seize coordinations thématiques multipartites. Production d'un premier rapport de propositions programmatiques (mai 2012)
 - Définition participative de scénarios prospectifs de développement à l'horizon 2035 et élaboration du cadre logique du futur outil de modélisation (mars 2012)
 - Rapport de consensus sur les causes de la déforestation en RDC (novembre 2011)
 - Développement du système national de surveillance des forêts de la RDC
 - Mise en place du système TerraCongo au sein de la DIAF (calcul des statistiques de déforestation et dégradation)
 - Trois documents cadre pour le MRV carbone (présentation de la cible, plan de mise en œuvre, méthodologie approuvée et validée pour le pré-inventaire forestier REDD+), formations, coordination et intégration régionale
 - Cartographie préliminaire des bénéfices multiples
 - Séminaire international pour le cadrage du CLIP dans le processus REDD en RDC
 - Rapport sur le partage des revenus dans REDD en RDC

- Propositions préliminaires sur un programme national de paiements pour services environnementaux
 - Rapports sur la gouvernance et la lutte anti-corruption dans REDD en RDC
 - Rapport d'évaluation du cadre légal et institutionnel pour REDD en RDC ; note d'orientation sur la problématique des droits carbone en RDC
 - Arrêté sur la procédure d'homologation des projets REDD en RDC
 - Production des standards socio-environnementaux préliminaires pour REDD en RDC
 - Revue préliminaire d'analyse des risques dans le cadre du SESA (d'ailleurs l'étude SESA devra être faite en impliquant totalement les experts du GEEC)
 - Mission de cadrage pour l'analyse des coûts de REDD en RDC
 - Mandat et feuille de route pour la création d'un fonds national REDD
 - Registre national des financements et activités REDD V1 en ligne
- Expérimentation de projets et initiatives pilotes :
 - Signature des sept accords de don, formation des partenaires de mise en œuvre et lancement des activités (25M\$)
 - Recensement, coordination, formations et conseil aux développeurs de projets et initiatives REDD en RDC
 - Lancement de la phase d'investissement :
 - Cadrage de six programmes anticipés et développement de partenariats
 - Etudes approfondies pour la préparation des investissements habilitants sur l'aménagement du territoire et la sécurisation foncière
 - Préparation de la stratégie d'investissement FIP, validée en juin 2011 à Cape Town
 - Préparation du ER-PIN pour le programme Mai-Ndombe
 - Ateliers et dialogue renforcé avec le secteur privé
 - Lancement du dialogue de politique et du processus de création d'un fonds REDD

2.1.2 Veuillez fournir une brève évaluation globale de toute mesure prise pour garantir la viabilité des résultats du programme national pendant la période à l'examen. Veuillez fournir des exemples pertinents, le cas échéant (250 mots).

La durabilité du programme repose essentiellement sur la constance de l'engagement politique, sur l'appropriation nationale et le renforcement des capacités pour la mise en œuvre, et sur l'appui financier des partenaires internationaux. En juin 2012, la durabilité du programme est modérée sur le plan politique. Le dialogue et la concertation au niveau national et avec les partenaires internationaux a connu de bonnes avancées mais sort un peu fragilisée de la période électorale, qui confronte de priorités complexes : le pays est vaste avec multiples défis de paix et développement socio-économique, et il faut signaler que la sécurité et la gouvernance sont des priorités incontournables qui consomment beaucoup d'attention et du temps de l'Administration publique). De nombreux acquis existent, et notamment l'intérêt des différents ministères sectoriels (notamment plan, finances, agriculture, énergie, aménagement du territoire, et affaires foncières), ainsi que le renforcement des capacités. Des efforts ont été engagés pour décentraliser le processus REDD+ et donc développer des relais additionnels de mobilisation pour la phase d'investissement dans la REDD. Les progrès et consolidation de la REDD+ en RDC est associée à la maîtrise des trois

facteurs clés de réussite, tel que présentées ci-dessous:

- En dépit de l'engagement affiché du Président de la République (Forum de Haut Niveau d'octobre 2011), le programme de travail du nouveau gouvernement installé en avril 2012 ne reflète assez solidement l'ambition particulière dans le domaine de la REDD+ et du développement durable initiale. Pourtant il s'agit d'un nouveau gouvernement qui a logiquement besoin de temps pour absorber les différents chantiers et défis du pays. Le programme UN-REDD a engagé des actions au niveau technique (CT, modélisation avec le CPCM...) et politique (déjeuner de dialogue en avril 2012, dialogue parlementaire...) pour positionner plus favorablement le processus REDD+, mais il s'agit d'un investissement à long terme qu'il faut poursuivre.
- Les ressources complémentaires nécessaires à l'accélération des efforts en matière de renforcement des capacités tardent à être mobilisées à l'image du projet « capacités et mobilisation » appuyé par la Norvège et l'Union Européenne. Là encore les besoins sont très importants et la sécurisation ne peut être que progressive. La CN-REDD a recruté une nouvelle équipe IEC (début 2012) et réorganisé ses chantiers en favorisant la décentralisation (CNIE, société civile...) pour accélérer les capacités de déploiement. Des partenariats complémentaires sont en cours de développement pour augmenter les financements (USAid en particulier). Mais on attend que les bailleurs de fonds internationaux s'engagent plus solidement suivant leurs engagements internationaux et dans le contexte de la récente Déclaration conjointe d'Intention sur la REDD+ dans le Bassin du Congo (Durban 2011).
- Les signaux envoyés par les partenaires internationaux, très appréciés par le pays, restent toutefois timides, faiblement déterminés, et encore insuffisants pour sécuriser la suite du processus REDD+ en RDC. La CN-REDD multiplie les efforts de dialogue et de transparence et, par exemple, a lancé une évaluation indépendante à mi-parcours qui a rendu compte à la communauté internationale lors du PC du FCPF le 22 juin 2012.

A noter enfin que les trois facteurs clés s'alimentent mutuellement.

2.1.3 En cas de difficulté dans la mise en œuvre du programme national, quelles en sont les raisons principales ? Veuillez cocher la proposition qui convient le mieux.

Coordination avec l'institution des Nations Unies

Coordination avec le gouvernement

Coordination au sein du gouvernement

Difficulté administrative (achat, etc.)/financière (gestion des fonds, disponibilité, examen du budget, etc.)

Gestion : 1. Activité et gestion de la réalisation

Gestion : 2. Gouvernance/prise de décisions (commission de gestion du programme/comité directeur national)

Responsabilité

Transparence

Conception du programme national

Raison externe au programme national (risques et hypothèses, élections, catastrophe naturelle, troubles sociaux)

2.1.4 Si vous n'avez coché aucune des cases du point 2.1.3, veuillez décrire brièvement toute difficulté interne actuellement rencontrée³ par le programme national concernant la mise en œuvre des activités décrites dans le document de programme national (200 mots).

Principales difficultés et risques potentiels pour le processus	Éléments de réponse et mesures de couverture
<p>Désaccord entre le gouvernement et les agences du programme sur la mise en œuvre directe (DIM), associée à la faible gouvernance générale dans le pays, et aux risques de corruption et de mauvaise gestion des fonds pouvant entraîner une faible efficacité des financements, un blocage dans la mise en œuvre voire une perte de confiance (encore fragile) des bailleurs. Cette frustration du pays s'est manifestée par une critique de la transparence des agences et une demande d'audit.</p>	<p>Les exigences du processus REDD+ en matière de bonne gouvernance sont comprises au niveau du processus national. De nombreuses mesures sont prises (gestion confiée au PNUD avec la facilitation des antennes de terrain, études avec la Banque Mondiale, NORAD, PNUD, Price Waterhouse Coopers, mise en place d'une procédure d'accréditation des projets, registre, recrutement d'un expert de la lutte anti-corruption au sein de la CN-REDD...). Les agences s'activent par ailleurs pour assurer la confiance de la partie nationale, notamment en assurant la validation préalable par la partie nationale de toute dépense, en renforçant la transparence autour de sa gestion financière (listing systématique et exhaustif des opérations et partage avec la partie nationale), en organisant l'évaluation indépendante du programme (mai 2012) et un audit financier par OIOS (prévu au deuxième semestre 2012) et à travers les propositions de réorganisation avec une exécution plus décentralisée du processus REDD à partir de 2013. Un appui à la mise en place d'une entité nationale désignée pour la gestion des fonds REDD à moyen terme est envisagée.</p>
<p>Risque associé au manque de capacités d'absorption, par manque de capacités pour administrer, superviser et coordonner les activités mises en œuvre, pouvant entraîner une lenteur dans la mise en œuvre et des risques de mauvaise qualité des réalisations</p>	<p>Cf. ci-dessus et ci-dessous. La CN-REDD est déjà outillée et rôdée à la gestion des chantiers de préparation et pourra aussi démarrer les nouvelles activités liées au projet "mobilisation et capacités" même si elle connaît elle-même certains défis liés à la gestion d'une équipe de vingt personnes avec des niveaux de compétence et de qualités variables. Le défi réside dans la sécurisation de la dynamique en cours face aux différentes frustrations inhérentes, et le transfert progressif de responsabilité et de leadership aux entités en place (par exemple directions des Ministères), car il s'agit à la fois de renforcer les capacités d'équipes confrontées à des défis structurels (qualité des recrutements, faible motivation financière...) mais aussi de sécuriser les efforts de coordination et les moyens de pilotage et de contrôle. Le plan de réorganisation pour la période 2013-2016 devrait comprendre un plan de transition robuste.</p>
<p>Risque associé au manque de capacités d'absorption, par manque de capacités pour préparer et mettre en œuvre les activités, par exemple dans les provinces, pouvant entraîner une lenteur dans le décaissement des fonds et une frustration des parties prenantes déjà palpable et manifestée par une pression accrue sur le processus et les autorités nationales</p>	<p>La RDC est ouverte à construire ses capacités nationales en associant les expertises issues de l'étranger et de sa diaspora, même si la frustration face à une présence jugée trop importante d'experts internationaux peut se manifester par des pressions accrues sur les autorités et devenir difficile à gérer. L'expérience de la CN-REDD démontre pourtant la valeur ajoutée opérationnelle de cette démarche. De plus, les besoins du pays sont immenses et le capital humain n'attend que d'être mobilisé et appuyé. Les efforts de renforcement de capacités commencent aussi à porter leurs fruits et vont encore s'intensifier (projet "mobilisation et capacités"). La RDC maintient son rythme de préparation élevé même si les réajustements de calendrier et d'ambition recommandés par l'évaluateur indépendant devraient être considérés. Simultanément, la CN-REDD poursuit ses efforts pour amener de l'argent REDD sur le terrain (projets pilotes, FIP etc.) et ainsi donner des perspectives crédibles aux parties prenantes impliquées dans le processus. La CN-REDD encourage des initiatives de partenaire pour accélérer cette décentralisation, à l'image de l'initiative du PNUD auprès du Sud Kivu. A noter enfin que des efforts doivent être renforcés pour accompagner la société civile dans un travail d'organisation, de légitimité et d'efficacité interne face aux difficultés qu'elle rencontre dans ces domaines.</p>

2.1.5 Si vous n'avez coché aucune des cases du point 2.1.3, veuillez décrire brièvement toute difficulté externe actuellement rencontrée⁴ (non causée par le programme national) qui retarde ou empêche une exécution de qualité (200 mots).

³ Difficultés rencontrées par l'équipe qui participe directement à la mise en œuvre du programme national.

⁴ Difficultés rencontrées par l'équipe qui sont causées par des facteurs extérieurs au programme national.

Principales difficultés et risques potentiels pour le processus	Eléments de réponse et mesures de couverture
Climat national. Le processus électoral s'est traduit par un fort ralentissement de la réactivité des autorités de tutelle de la CN-REDD. Si le Président de la République a été reconduit dans ses fonctions, les dysfonctionnements du processus électoral ont laissé la communauté internationale dans l'expectative. Le cap politique post-électoral semble en partie réorienté sans que la REDD apparaisse comme une priorité. Les travaux se poursuivent mais leur durabilité est fragilisée (cf. partie 2.1.2).	Le ralentissement de certains chantiers est réel, notamment la construction de la stratégie qui implique un volet d'orientations politiques ou encore le dialogue de politique vers la table ronde. Mais les risques de non utilisation ou mauvaise utilisation des fonds sont écartés. Enfin, une part substantielle des dépenses du programme vise à construire du capital humain, intellectuel et technique, à Kinshasa et dans les provinces, à travers la préparation des outils techniques ou les efforts de sensibilisation. Le risque de dégradation des acquis obtenus progressivement restent donc limités, y compris dans le cas d'un changement de cap politique puisque la mobilisation, la sensibilisation et la formation à la REDD+ resteront des acquis. Par ailleurs les efforts de programmation (FIP, Mai Ndombe, alignement, Sud Kivu...) et de réforme (dialogue parlementaire) tendent à faire émerger des relais additionnels pour la dynamique REDD en RDC.
Climat international. Risque de perturbations du processus de négociations dans une période incertaine (difficultés financières des bailleurs...), pouvant se manifester par des signaux flous en matière de financements ou par un cadre technique et méthodologique pour la REDD+ inadaptable	Le programme contribue justement à renforcer la préparation, les expériences pionnières et innovantes en RDC, propres à alimenter les négociations internationales dans le sens d'un cadre adapté et opérant. La RDC est par ailleurs fortement impliquée dans les négociations et s'appuie sur une forte proximité entre les négociateurs et l'expertise technique qui gère le processus REDD+ au quotidien dans le pays. Le programme contribue ainsi fortement à orienter le futur cadre international de la REDD+ dans un sens performant, et en retour à s'assurer de la consistance des orientations nationales avec le futur dispositif sous la CCNUCC. Les risques d'aboutir à un dispositif international en décalage avec les travaux menés en RDC sont donc minimes. Les risques que la définition de ce dispositif traîne en longueur sont aussi sans gravité technique puisque que le temps renforce la maîtrise opérationnelle de la REDD+ et la compréhension des besoins. Des signaux confus concernant la disponibilité et l'accessibilité aux financements internationaux pour la phase de mise en oeuvre pourraient avoir un effet négatif important sur la mobilisation politique et technique nationale, mais le processus multiplie les initiatives à différents niveaux (préparation, démonstration, investissement) et perspectives (court, moyen, long terme) pour atténuer les risques et entretenir la mobilisation.

2.1.6 Veuillez brièvement expliquer les mesures prises ou envisagées pour éliminer les difficultés (internes ou externes mentionnées aux points 2.1.3, 2.1.4 et 2.1.5) susmentionnées ou y faire face

Cf. parties 2.1.4 et 2.1.5

2.2 Coordination inter-institutions

2.2.1 Existe-t-il une cohérence entre le programme national et le programme national des Nations Unies ou tout autre cadre d'aide de donateurs approuvé par le gouvernement ?

Oui Non

2.2.2 Quels types de mécanismes de coordination et de décisions ont été pris pour garantir une exécution conjointe ? Veuillez revenir sur les questions précédentes et ajouter toute observation ou tout exemple que vous considérez pertinent.

Le gouvernement a inscrit l'unicité du processus national REDD+ comme principe fondateur dès janvier 2009. Il s'est traduit par la création de la Coordination Nationale REDD qui assure le rôle de coordination entre les différents programmes d'appui comme l'UN-REDD, le FCPF mais aussi le FIP de la Banque mondiale, le CBFF et les appuis bilatéraux (même s'ils restent encore limités à ce stade). Un CTP a été recruté pour assurer la coordination inter-agence et appuyer la coordination nationale des différents programmes d'appui. Les agences se sont aussi accordées sur une façon commune de mettre en œuvre le programme. Les missions conjointes internationales permettent aussi des états des lieux, des recadrages et de nouvelles impulsions régulières.

2.2.3 Les recommandations de l'évaluation HACT sont-elles appliquées dans le cadre de la mise en œuvre du programme national par les trois organisations des Nations Unies participantes ?

Oui Non

Partiellement et progressivement.

Les agences disposaient au départ de pratiques différentes pour la gestion de l'exécution du programme, entraînant des décalages dans l'harmonisation des pratiques de gestion. Mais aujourd'hui, la situation est largement harmonisée et les actions concertées vont parfois au-delà des attentes du HACT (par exemple via la matrice des opérations harmonisée). La CN-REDD, qui est devenue un vrai moteur du processus REDD+, joue un rôle déterminant de planification conjointe, en anticipant les actions et les synergies requises entre les agences, de façon à ce que le financement s'active dans la même direction, et que le Gouvernement en a connaissance et pilote une mise en œuvre coordonnée. Des décalages peuvent subsister entre agences dans la contractualisation avec les partenaires de la société civile.

2.3 Appropriation⁵ et développement efficace

2.3.1 Le gouvernement et les autres partenaires d'exécution nationaux se sont-ils appropriés la mise en œuvre des activités et la réalisation ?

Non Certains Oui

Le gouvernement dispose de tous les leviers de décision sur le processus REDD à travers les trois instances établies. La CN-REDD, moteur du processus en phase de préparation, est dirigée par le MECNT. L'exécution financière par les agences du programme ONU-REDD et les autres partenaires correspond aux directives du MECNT. Les capacités nationales sont progressivement renforcées pour que l'exécution même des activités soit de plus en plus assurée directement par les agents de l'administration en dépit de difficultés structurelles. Les membres des deux comités, national et interministériel, sur la REDD+ se plaignent de la suprématie de la CN-REDD, alors que c'est à eux que revient la tâche d'avaliser entre autre le programme de la CN-REDD. L'évaluation à mi-parcours de 2012 s'est plongée sur cette question pour trouver une articulation plus efficace.

2.3.2 Les lignes directrices du Programme ONU-REDD concernant la participation des parties prenantes et les orientations opérationnelles relatives à la participation des peuples autochtones et des autres communautés dépendant des forêts sont-elles appliquées au cours du processus du programme national ?

Non En partie Entièrement

Depuis le début du processus REDD+, l'intégration de la question autochtone et des communautés locales est systématique dans tous les chantiers. Une coordination thématique (CT) leurs est même entièrement consacrée pour en garantir la prise en compte dans la future stratégie nationale. Il y a une reconnaissance internationale sur la qualité de l'engagement des représentants nationaux et provinciaux des populations autochtones et forestières dans le chantier REDD+. La mission CLIP d'avril 2012 a confirmé la volonté politique à poursuivre cette représentation autochtone et des communautés locales. Pourtant le défi de bien cibler la base, dans un pays assez vaste et faiblement connecté comme la RDC, reste incommensurable – le plan IEC a pris du retard mais ambitionne enfin pour l'année 2013 d'amener la formation et le débat sur REDD+ dans chacun des 144 territoires du pays, alors que parallèlement le déploiement de projets pilotes concoure à l'intensification du dialogue local.

⁵ Il s'agit des pays qui dirigent efficacement leurs politiques et stratégies REDD+ et coordonnent eux-mêmes les mesures.

2.3.3 À quel type de décision et d'activité les acteurs non gouvernementaux sont-ils associés ?

- Élaboration de politiques/prise de décisions
 Gestion Budget Achats Fourniture de services
 Autres (veuillez préciser)

L'implication de la société civile est systématique dans les structures de gestion nationale de la REDD+ comme dans la conduite de tous les chantiers, y compris le renforcement de capacités, le débat et la délibération, le conseil technique, la participation dans les réunions et les événements, la consultation, le dialogue avec les hautes autorités, la revue des documents stratégiques etc. Deux représentants de la société civile ont même été recrutés et intégrés au sein de la CN-REDD pour renforcer la coordination et la transparence. L'engagement du secteur privé est plus partiel et récent, y compris pour des raisons naturelles associées à la perspective de temps entre les discussions et les opportunités d'affaires concrètes. Mais des efforts sont faits en ce sens, et on note des activités conjointes encourageantes comme avec la téléphonie, les banques, et dans des secteurs ciblés comme l'agroforesterie où des initiatives de consultation et mobilisation autour de programmes opérationnels dynamisent la relation.

2.3.4 Sur la base de vos réponses ci-dessus, veuillez décrire brièvement la situation actuelle des acteurs gouvernementaux et non gouvernementaux en ce qui concerne l'appropriation et la responsabilité⁶ dans le cadre du programme national. Veuillez fournir quelques exemples.

Les efforts d'intensification, de consolidation et de décentralisation de cette appropriation sont significatifs mais doivent être poursuivis. Techniquement, le dispositif est en place pour la phase de préparation et une évolution naturelle vers la phase d'investissement. A travers la Coordination Nationale (CN-REDD), le Ministère dispose des informations et des leviers de gestion du programme REDD. La société civile et les autres partenaires sont impliqués dans tous les chantiers, mais pour des raisons opérationnelles ne participent pas directement à la gestion des programmes et financements qui soutiennent le processus national. Deux représentants de la société civile sont intégrés au sein de la CN-REDD pour prendre part directement à ses travaux et intensifier la communication avec la société civile et les autres parties prenantes. Progressivement, les capacités nationales se renforcent et les experts nationaux prennent de plus en plus de poids dans l'élaboration et la mise en œuvre des chantiers, via la CN-REDD ou de manière externalisée aux entités habilitées, gouvernementales ou non.

En pratique, le programme se heurte toutefois à différentes contraintes et frustrations qui obligent à systématiquement réévaluer le système de réponse. La nature du programme (centré sur la préparation technique plutôt que sur la mise en œuvre d'activités de terrain), les exigences en matière d'expertise technique et managériale au regard des ambitions fixées par le pays, les contraintes associées à des procédures et des délais administratifs incompressibles, ainsi que l'ampleur et la multiplicité des travaux à réaliser génèrent des frustrations parmi certains acteurs nationaux qui peuvent critiquer un manque d'inclusion et d'appropriation. Un dialogue constant est entretenu sur la réalité de la participation et de l'appropriation actuelle dans le programme, et pour clarifier les perspectives en matière de renforcement de cette maîtrise et des responsabilités associées, notamment avec la société civile. Le rapport de l'évaluation indépendante souligne les efforts réalisés en ce sens et les

⁶ Responsabilité : Reconnaître et assumer sa responsabilité pour les actions, produits, décisions et politiques. Cela comprend l'obligation de faire rapport, d'expliquer et de répondre de toute conséquence.

acquis. Malgré tout, les dernières tensions avec la représentation du GTCR (société civile) et les changements au sein du gouvernement obligent à renforcer les efforts pour véritablement garantir cette appropriation, dans un contexte ou en dépit de leur participation beaucoup d'acteurs souhaitent encore davantage d'implication et où le partage de responsabilité pourrait être davantage clarifié.

3. Informations de l'homologue gouvernemental

L'objectif de cette partie est de permettre à l'homologue gouvernemental de faire part de son évaluation, ainsi que de toute autre information additionnelle et complémentaire concernant le point 1-2, renseigné par les trois organisations des Nations Unies participantes.

Commentaires de l'homologue gouvernemental :

- La diffusion du matériel IEC produit est une priorité et il est urgent qu'une enveloppe consistante y soit consacrée ;
- L'impacte du processus par rapport aux engagements à ce jour du FCPF et ONU-REDD n'est pas assez avancé tel que prévu. En conséquence, il faudrait prioriser les chantiers suivants : diffusion du matériel IEC et renforcement de capacités à la base, détermination du niveau de référence et définition d'une première ébauche de stratégie REDD+.;Le travail de détermination du niveau de référence devra se faire en concertation avec la DIAF et la DSE/DDD; Plusieurs études ont été produites et devront être placées sur le site web et reproduites aussi en version dure (dans ce sens, on constate la nécessité d'accélérer la finalisation du site web de la CN-REDD, qui malheureusement avais été confié à un operateur anglophone qui n'a pas bien assisté le pays) ;
- La synthèse nationale des causes de la déforestation devra être reproduite en version dure et mise à la disposition des grands décideurs nationaux;
- Le rejet de l'arrêté sur le registre et l'homologation par la société civile est une préoccupation urgente que le gouvernement est déjà en train d'examiner et ce devant l'intention de cette partie prenante d'ester en justice par un recours administratif devant conduire à la saisine de la Cour Suprême de justice pour faire statuer sur le contenu de cet arrêté (une approche qui ne réponds pas au style collégiale de travail sur la REDD+ que le Gouvernement à entamé depuis le début);
- Le travail du montage du futur fonds national REDD+ devra être porte officiellement à la connaissance de la haute hiérarchie du Ministère avant sa transmission au ministère des finances;
- Le système MRV complet et conçu au titre de la RDD devra être opérationnel au sein de la DIAF et les partenaires disposant d'un SSTS devront signer à cette dernière un plan de renforcement des capacités en vue d'une bonne appropriation par la structure nationale;
- Les données de base d'inventaires IGES sont insuffisantes, éparses et non inexistantes, car deux premières communications nationales ont été produites;
- Un rapport méthodologique sur la collecte des données socio-environnementales en RDC a été produit et est en cours de traduction en français. Ceci démontre la mauvaise procédure de recrutement ayant privilégié les anglophones ayant travaille dans un pays usant le français. Il s'agit d'une dilapidation des ressources pour la partie nationale qui ne pourra pas s'approprier du contenu; cela amène une leçon important sur le choix de partenaires de travail ;
- Le Gouvernement attends l'avancement de l'audit ONU-REDD demandé par le Ministre, afin d'assurer la transparence dans la gestion du fonds et d'identifier des améliorations;
- Le Gouvernement réitère sa demande que les agences de l'ONU-REDD appliquent des procédures NEX (analogues à ceux de la Banque Mondiale), conformément a la Déclaration de Paris ; en plus, le MECNT souhaite élaborer une fiche d'approbation des dépenses à signer conjointement par les deux parties, PNUD et Ministère ;

- Le transfert de certaines activités de mise en œuvre aux directions administratives est une nécessité, car les efforts déployés à ce jour au travers de la CN-REDD risquent d'être anéantis en cas de dissolution de cette dernière et/ou d'arrêt de financements; le suivi des activités de terrain et du registre devront se faire conjointement avec les directions administratives et ce de façon à assurer une bonne transition ;
- Le privilège, lors de recrutement des experts internationaux, devra être accordé aux congolais de la diaspora en vue de favoriser leur retour au pays et rémunérer au même taux ; les autres experts internationaux devront être recrutés pour des courtes durées;
- Une bonne harmonisation avec le PNUD pour l'initiative du PNUD au Sud Kivu devra être faite avec le gouvernement;
- Le déploiement des projets pilotes devra se faire sur base des études de faisabilité.

NOTE : Plusieurs de ces questions ont été examinées et adressées lors de l'évaluation indépendante à mi-parcours (juin 2012) et ensuite par la Mission conjointe FCPF et ONU-REDD, qui s'est déroulée fin août 2012 et qui a fourni une série de recommandations d'action afin d'améliorer la mise en œuvre, de prioriser les chantiers cruciaux et d'assurer une transition de la phase 1 à la phase 2 lors de la période 2013-2015 (y compris une appropriation nationale robuste et un déploiement décentralisée de la REDD+)..

4. Informations d'autres acteurs (non gouvernementaux)

Commentaires de la société civile (par le Groupe de Travail Climat REDD+) :

Vision générale :

Le programme national REDD a fait un bond qualitatif et quantitatif perceptible au travers d'innombrables résultats obtenus. De nombreux chantiers ont été simultanément réalisés mobilisant plusieurs acteurs. Au-delà de l'officialisation de la consultation CNREDD-société civile, l'on voit émerger une collaboration FAO-société civile ou encore Banque mondiale-société civile autour de la REDD. La FAO qui était chargée de faire aboutir l'étude sur les moteurs de la déforestation et de la dégradation forestière a confié à la société civile la responsabilité de la collecte des données et leur analyse aussi bien dans la phase qualitative que quantitative de l'étude. Quant à la Banque mondiale, elle a financé à travers le PNFOCO, les consultations nationales sur la stratégie nationale FIP confiées à la société civile. Elle a aussi organisé plusieurs séances de travail autour des questions REDD.

Travail en synergie

Le GTCR et la CN-REDD travaillent en étroite collaboration sur une base presque quotidienne. Des réunions de liaison et de cadrage avec la société civile, et plusieurs autres réunions entre la CN-REDD et le GTCR pour faire remonter les idées structurantes, les objectifs et les activités devant alimenter le processus. Ces réunions ont notamment permis d'identifier 4 axes importants de collaboration entre le GTCR et la CN-REDD avec la mise sur pieds de consultation:

- IEC et consultations,
- renforcement des capacités,
- stratégie de préparation communautaire à la REDD
- et la maturation du GTCR.

Les questions liées aux garanties sociales, environnementales et économiques sont une préoccupation majeure au quel s'ajoute les réformes légales nécessaires pour la REDD+ en RDC, la finalisation donc de standards nationaux chantier pilotés par la société civile, le SESSA, permettront à la CNREDD et la société civile de s'assurer que la stratégie intermédiaire REDD+ de la RDC à produire avant la fin 2012 fixe des jalons solides pour le développement du processus REDD+ en RDC.

Pour matérialiser cette collaboration :

- participation aux structures de pilotage de la préparation : la société civile sera membre des équipes provinciales et du comité national avec deux experts issus de la société civile et la participation à la sélection et au recrutement des points focaux
- diagnostic des causes de déforestation : la société civile a piloté l'étude sur les moteurs de la déforestation qui est aujourd'hui bouclée
- stratégie REDD+ : la société civile est un acteur majeur dans le cadre des projets pilotes REDD,
- un membre de la société civile sera associé à l'analyse des programmes sectoriels en cours et des voyages d'études seront organisés pour faciliter les liens entre les organisations nationales et d'autres organisations de la société civile
- cadre de mise en œuvre : la société civile participe à l'étude sur la distribution des revenus,
- SESA : la société civile a participé à la réalisation de l'étude,
- Niveaux de référence : les données issues des travaux de cartographie participative existants viendront alimenter le travail sur les données socio-économique pour l'analyse des circonstances nationales et les travaux de cartographie participatives pourront servir de base à l'élaboration des niveaux de référence dans les projets
- Système de suivi des émissions et des absorptions : les capacités de la société civile seront renforcées pour le suivi de la biomasse au niveau des placettes permanentes et la société civile interviendra dans le suivi et la validation des données
- Suivi des impacts sociaux et environnementaux est engagé dans la gestion des flux d'information sur les impacts du REDD du niveau local au niveau national,

Faiblesses et défis du processus :

Cependant, quelques faiblesses du processus ayant influencé négativement la mise en œuvre du programme national REDD méritent d'être relevées :

- La première phase du processus REDD a été une phase dans laquelle Kinshasa semble la seule agglomération impliquée étant donné le retard pris par le processus de décentralisation de la REDD
- Si la Coordination nationale REDD a été sur tous les fronts, le Comité national semble renaître assez lentement alors que le Comité interministériel est tombé dans une lente évanescence.
- Le processus d'élaboration de la stratégie nationale REDD qui a évolué en stratégie –cadre ne reposait pas sur une méthodologie partagée et acceptable par tous. Des efforts doivent être déployés pour accroître le niveau de participation et d'implication de toutes les parties prenantes et des communautés locales et autochtones
- Le caractère périphérique attribué au chantier « Information, Education et Communication » n'a pas permis une implication active et/ou passive des communautés locales et peuples autochtones au processus REDD
- Le défi du renforcement des capacités reste encore à relever même si des efforts sont très visibles. Si le Ministère de l'Environnement, Conservation de la Nature et Tourisme semble assez préparé à amorcer les différents chantiers de la REDD au moins au niveau de

Kinshasa, les autres ministères piétinent et paraissent loin de répondre aux attentes du processus engagé. Au niveau de la société civile, le besoin en renforcement des capacités est aussi important.

- Ce problème de capacité est aujourd’hui une réelle difficulté à la formulation rapide de la stratégie nationale REDD
- La REDD en RDC souffre d’un faible engagement de l’instance présidentielle, de l’effacement de la primature et d’un recul très perceptible observable au niveau du ministère de l’Environnement, Conservation de la nature et Tourisme depuis le processus électoral.